

religion qu'on rejette et qu'on persécute, ni sur la nouvelle constitution qui ne plaît pas même à ceux qui l'ont faite, ni enfin sur le roi qu'on cherche de tous les côtés mais qu'on ne peut trouver. Est-ce à dire pourtant qu'il manque de candidat? Oh! non! mais on veut avant tout un roi soliveau, et s'il en est plusieurs qui promettent de l'être, on se trouve encore dans l'embarras du choix. Or, un choix quelconque paraît une chose embarrassante en Espagne; on veut et l'on ne veut pas de Don Carlos; on veut et l'on veut pas du Prince des Asturies; le Duc de Montpensier, le prince Amédée de Savoie, le Prince Napoléon, le Prince Alfred d'Angleterre ont en tour à tour la chance d'être élus et de ne pas l'être. On n'a pas manqué de parler de quelque prince Allemand; et finalement on a demandé le prince Don Fernando, du Portugal. Ce prince est le candidat favori de ceux qui rêvent une union ibérique, et qui accepteraient un roi portugais; dans l'intention de prendre le Portugal lui-même. Mais Don Fernando a tout refusé prudemment; et les Don Juan qui gouvernent l'Espagne, en leur nom, en attendant un roi, feraient bien d'adopter un drapeau multicolore avec cette devise donnée par un journal de Londres: Ou au besoin d'un roi! Pour en finir, on annonce maintenant une constitution inattendue, mais toute nationale; ce n'est par conséquent ni Prim, ni Serrano, ni Topete, ni Espartero, c'est le duc de Medina-Celi, qui descend, dit-on, des anciens rois d'Espagne. Tous les vrais Espagnols seraient heureux de retrouver enfin un fils du Ciel, et avec lui cet héroïsme qui animait Pélage et les défenseurs de Saragosse. Dieu qui aime ses peuples et qui chérit l'Espagne ne veut pas sans doute que les écoliers de la Triste-Figure s'appellent les derniers des Espagnols. En attendant que Dieu se lève, les républicains roulent le vieux drapeau de l'Espagne dans celui des Etats-Unis, et boivent à la santé du Président Grant, qui leur en sera peut-être reconnaissant au prix de Cuba.

L'Angleterre, qu'on accense généralement d'être le pays le plus routinier du monde après celui des Chinois, a prouvé néanmoins dans ces derniers mois, qu'elle peut faire des choses inouïes tout comme les autres.

Or, parmi ces choses inouïes la plus étonnante et la plus significative est peut-être le compliment que la Reine a fait faire au Pape le grand jour du cinquantième. Car il faut remarquer que cet anniversaire était essentiellement religieux, et non pas royal; et que les souverains d'Angleterre, comme chefs du protestantisme, n'ont jamais fait depuis la Réforme aucune civilité au Pape comme chef de l'Eglise de Rome. Enfin cette démarche de la Reine d'Angleterre est d'autant plus remarquable que dans ce pays constitutionnel, elle a dû être conseillée par Mr. Gladstone, l'ancien destructeur du Pape et de la Papauté.

Un autre fait inouï en Angleterre, c'est l'influence considérable qu'a prise de plus en plus le catholicisme dans le public et dans le Parlement anglais, et les idées de justice que cette influence contribue déjà à faire prévaloir. Le Duc d'Argyll a présenté dernièrement à la Chambre des Lords un bill d'éducation pour l'Ecosse, dans lequel le noble Duc semblait ignorer que les catholiques sont nombreux et réclament le respect de leurs droits dans ce pays. Eh! bien, il s'est élevé une telle opposition à ce bill, parmi les Lords eux-mêmes, que le principe des écoles séparées a triomphé, et que les catholiques ont été soustraits à la domination proposée par cette loi.

Nous n'avons pas la prétention d'annoncer une mesure nouvelle aux lecteurs de la *Petite Revue*, en leur parlant de la loi proposée contre l'Eglise établie d'Irlande, et nous ne voulons pas non plus repasser tous les incidents qui ont signalé les débats sur ce bill important. Qu'il nous suffise de dire que cette mesure grave a été adoptée par la Chambre des Communes avec une majorité de plus de cent voix. Elle est désormais un droit acquis pour l'Irlande, et un aveu formel de l'injustice qu'on lui a faite par l'imposition de l'Eglise Etablie.

Ce n'est pas à dire cependant que cette mesure réparatrice soit déjà un fait accompli, car le protestantisme possède un rempart qui oppose encore une forte résistance. Les vieux Conservateurs de la Chambre des Lords, qui jouent un plus gros jeu en Irlande qu'en Ecosse, se sont réunis et comptés; ils espèrent pouvoir rejeter ce bill avec une majorité considérable. Quel sera l'effet de la victoire des Lords? On peut le pressentir au ton des journaux qui la prévoient. Mr. Gladstone conseillerait à la Reine de créer des Pairs parmi les cadets libéraux des familles aristocratiques. Par ce moyen la Chambre des Lords serait modifiée, et la mesure promise emportée. Or les journaux qui prévoient ce résultat, conseillent aux Lords conservateurs de céder plutôt tout de suite; et ils ajoutent qu'une plus longue résistance serait impolitique de leur part, et acheverait de tourner contre eux l'esprit du peuple anglais. Les lords n'ont déjà que trop perdu de leur influence. Et toutes les tendances démocratiques, que l'Angleterre a favorisées chez les autres peuples, n'ont pu manquer, par un juste retour, de se développer chez elle. On recueille ce qu'on a semé, et déjà la voix publique a proclamé que désormais la puissance Anglaise réside dans les Communes qui représentent le peuple, et non plus chez les lords qui ne représentent qu'une vieille accumulation de richesses territoriales, qu'une grandeur passée. Le peuple, comme on le sait, se porte facilement aux extrêmes, quand il devient maître, et les Lords d'Angleterre ont dû regarder comme un signe du temps, sinon comme un juste retour de la fortune, qu'on ait fait passer le bill de Réforme, qu'on propose ensuite de créer une pairie à vie, qu'on parle même déjà assez haut d'abolir la chambre des Lords complètement. La royauté restera seule en face de la démocratie, et il est facile de prévoir ce qu'il en adviendrait.

En attendant, les Lords ont voté la seconde lecture de la loi proposée à une majorité de trente-trois voix, et se réservent de la combattre et de l'annuler dans ses détails; ce moyen est plus habile, mais si l'on en abuse, il n'aura pas un meilleur résultat.

Nous aimerions certainement à dire encore beaucoup de choses sur l'Angleterre; mais nous sommes obligés de hâter un peu notre retour, si nous voulons profiter de l'excellente compagnie de Mr. Reverdy Johnson. C'est un ambassadeur que le plaisir rend communicatif, et nous nous flattons d'apprendre de lui-même ce qu'il pense de son traité de l'*Alabama*, et du sens politique de ses concitoyens. Nous aimerions surtout qu'il nous éclairât sur les discours de MM. Sumner et Chandler. Nous risquerons même une indiscrétion. Ce monsieur a dû lire les journaux anglais, et le récent discours de Lord Clarendon avec qui il a fait son traité; eh! bien, nous lui demanderions si ces concitoyens desirent bien la guerre avec l'Angleterre, et à quelle époque ils seraient prêts à venir nous voir en Canada; afin que nous puissions nous préparer à les recevoir de notre mieux et comme il convient, surtout entre cousins et bons voisins.

Si nous nous sommes permis de palatiner un peu sur un sujet qui ne peut devenir très-grave, c'est que nos voisins sont maintenant les premiers à nous en donner l'exemple. S'ils ne pleurent pas leur ardeur trop prompte, ils paraissent du moins la reconnaître, et ils s'en raillent même impitoyablement. D'ailleurs Mr. Motley, qui est allé remplacer Mr. Johnson, et qui devait, disait-on, allumer la guerre du bout de son cigare républicain, est descendu sans colère du Capitole, et comme un nouveau Balaam, il n'est entré en Angleterre qu'avec des paroles de bénédiction.

Le Gouverneur Sir John Young a clos la deuxième session du premier Parlement Fédéral, à Ottawa, mardi, le vingt-deux courant, après une durée laborieuse de plus de deux mois. Le programme de cette session avait beaucoup promis, et le travail de nos législateurs a produit des fruits mûrs et abondants. Il n'appartient pas à cette *Petite Revue* de les apprécier tous et en détail; elle ne peut que mentionner les plus graves incidents et les mesures les plus importantes.

La réunion de nos lois criminelles dans un ordre mieux fait, est certainement une chose qui intéresse au plus haut degré l'ordre public, aussi bien que la liberté et la sécurité de chaque citoyen; on n'a pas oublié non plus les lois de banqueroute sur celles de la France, c'est un exemple à considérer; mais l'expérience attentive, basée sur les principes du droit, peut mieux que tout le reste surmonter la difficulté, et faire mentir ce méchant jeu de mot, devenu proverbe, qui prétend que *banqueroute* est un mot retourné, qui signifie souvent "le chemin de la banque!" Le temps et l'espace nous manquent pour parler des mesures sur les brevets d'invention, sur l'immigration, sur la Compagnie Canadienne et Européenne de télégraphie, sur la navigation, etc., etc. Chacune a de l'intérêt dans son genre, ainsi que plusieurs autres que nous ne pouvons mentionner. Mais parmi les mesures les plus importantes dont se sont occupés nos législateurs, on ne peut assurément passer sous silence, celle qui sanctionne les arrangements faits pour l'acquisition de la Terre de Rupert, des terres du Nord-Ouest, et des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle pourroit aussi à l'établissement d'un gouvernement provisoire dans ces contrées si vastes qui seront bientôt livrées à la colonisation. Et qui pourrait oublier cette autre mesure qui, au moyen d'un réajustement financier, doit satisfaire enfin la Nouvelle-Ecosse, et la réconcilier avec la Confédération? Enfin, on a conclu des arrangements et voté des résolutions pour l'admission prochaine de l'île de Terre-neuve, et déjà on prévoit le jour où l'île du Prince Edouard s'unira à nous. Ainsi nous grandissons, et montrons aux pays puissants le cas que nous faisons de leurs exemples. Nous sommes déjà fiers de nous dire une nation, et les grandes questions qui agitent la politique des plus puissants peuples, ne sont plus étrangères à notre éloquence, si elles le sont encore à notre action. On doit se rappeler le discours hardi de M. Galt après celui du Sénateur américain Sumner, et le rejet du Traité de l'*Alabama*; cette première affirmation de notre politique internationale a produit une vive sensation aux Etats-Unis et en Angleterre. Or, Sir G. E. Cartier a été peut-être mieux inspiré encore dans son discours récent à propos de l'Eglise Etablie d'Irlande. Avec une habileté consommée il a su proclamer énergiquement et concilier tout ensemble les principes catholiques, la justice qu'on doit à l'Irlande, et les égards que nous devons avoir, comme Canadiens-Français, pour des concitoyens d'origine et de foi différentes au milieu desquels nous vivons. Décidément nous sommes entrés dans la voie qui doit nous conduire, assure-t-on, à l'accomplissement de nos destinées.